

**Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 06 DECEMBRE 2022 à 13 H 30**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné.

Dans un ensemble immobilier

sis à **PIERREFITTE-SUR-SEINE (93)**

**20 rue de Paris**

Cadastré section P 21

LOT N° 6 : Dans le bâtiment A, au premier étage droite, **UN STUDIO** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 20 janvier 2022 par Maître Fabienne ALLAIRE, Commissaire de Justice associé à BAGNOLET (93) : une pièce à vivre en entrant avec coin-cuisine, une chambre, un petit couloir, une salle d'eau avec w.-c.

**SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **21,84 m<sup>2</sup>**

Et les 77/1.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Observation étant ici faite** qu'il résulte du procès-verbal de description ci-dessus que ce studio a fait l'objet d'un arrêté de péril ordinaire en date du 07 janvier 2019 ainsi que d'un arrêté d'insalubrité datant de 2019.

► **Les lieux sont LOUES**

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

**MISE A PRIX : 2.000 Euros** (Deux mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 7 octobre 2022 - Signé : Maître Ingrid FOY

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/03510.

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS, **Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr**

- A **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

**Sur les lieux pour visiter le LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 de 9 h 30 à 10 h 15**